Note franco-turque n° 5

Les Arméniens de France et la Turquie

La possibilité d'un dialogue ?

Michel Marian

Christian Makarian

Janvier 2011

ifri

Programme Turquie contemporaine

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Le programme Turquie contemporaine est soutenu par :

ISBN : 978-2-86592-822-4
© Ifri – 2011 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : *Ifri.org*

Les Notes franco-turques

Le programme Turquie contemporaine de l'Ifri s'efforce d'encourager le dialogue franco-turc sur des thématiques d'intérêt commun.

Dans cet esprit, et en lien avec la Saison de la Turquie en France, l'Ifri publie une série spécifique de « Notes franco-turques ». Rédigées par des experts français et turcs, elles sont destinées à fournir des éléments d'éclairage de fond sur les déterminants de la relation bilatérale.

Édition
Dorothée Schmid

© Ifri

Avant-propos

Les Français d'origine arménienne jouent depuis plusieurs décennies un rôle à part dans la relation franco-turque. L'histoire l'explique : réfugiés en France après avoir fui les massacres préludant à la fin de l'Empire ottoman, les Arméniens se sont parfaitement intégrés depuis près d'un siècle dans le paysage social et politique français, tout en conservant intacte la mémoire des traumas passés. La reconnaissance du génocide de 1915, explicitement revendiquée par la diaspora arménienne dispersée aux quatre coins du monde, et effectivement votée par le Parlement français en 2001, est ainsi devenue un sujet de discorde entre la France et la Turquie.

Le dialogue sur cette question ne peut pas s'engager entre les deux États. Entre une Turquie qui peine à ouvrir les dossiers noirs du passé et reproche aux Français de s'ériger en juges sur des sujets qui ne les concernent pas, et une France effectivement prompte à se poser face au monde en défenseur de valeurs universelles qu'elle oublie parfois pour elle-même, les Arméniens de France s'immiscent toujours à contretemps pour rappeler la généalogie de leur douleur. Ce dossier, longtemps complètement tabou pour les uns, et qui nourrit le militantisme violent des autres – et même le terrorisme au tournant des années 1980, avec les attentats de l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) –, contamine encore aujourd'hui les arrangements politiques franco-turcs. Coincés entre débat moral et priorités de la realpolitik, les États ne sont pas en mesure de traiter le sujet dans le sens de l'apaisement.

Les sociétés civiles sont-elles davantage capables d'entreprendre ensemble le déminage de la mémoire commune ? La demande de pardon aux Arméniens portée en 2008 par quatre intellectuels turcs a eu un écho important en France. Elle a prouvé que la revendication de la diaspora commence à être entendue par certains milieux privés en Turquie. L'ouverture d'un dialogue entre les individus et entre les sociétés permet de réduire l'asymétrie et rend surtout le débat à sa dimension intime, détour sans doute indispensable avant d'ouvrir le sujet au niveau diplomatique.

Mais justement le rapprochement diplomatique turco-arménien, amorcé également en 2008, introduit dans le débat de nouveaux paramètres, qui pèsent sur le dosage impossible entre morale et realpolitik. Si la République d'Arménie accepte de négocier des protocoles avec la Turquie, que devient en effet la quête diasporique, mise en porte-à-faux par l'État qu'elle cherchait précisément à protéger ? Un nouveau rapport de forces, plus explicite et pourtant

© Ifri

plus subtil, n'est-il pas en train de se mettre en place entre les protagonistes du triangle Turquie/Arménie/diaspora ?

Alors que le rapprochement diplomatique s'enlise, on observe en fait aujourd'hui que, loin d'être délégitimée, la demande de reconnaissance de la diaspora semble se complexifier, au-delà du sujet jusqu'à présent indépassable du génocide. Elle se nourrit désormais d'une curiosité réelle pour tout ce qui se passe en Turquie. Une curiosité généralement inquiète, devant des développements sociaux et politiques perçus comme imprévisibles, mais une curiosité qui trahit indéniablement une envie de redécouverte, teintée de nostalgie.

Les deux articles qui suivent ont pour but d'aider à mieux comprendre comment s'est construite et comment évolue aujourd'hui l'image de la Turquie au sein de la diaspora arménienne de France. Deux intellectuels d'origine arménienne y reviennent sur les origines du blocage et expliquent pourquoi il leur est difficile de parler avec les Turcs et plus encore avec la Turquie. Mais le ton de ces articles indique une envie de dépasser la peur et d'envisager l'évolution de la relation, une évolution probablement perçue comme inéluctable. Inéluctable car le temps presse pour les descendants des survivants de 1915, s'ils veulent être entendus avant que le centième anniversaire des événements ne fasse passer définitivement le drame du côté de l'Histoire ; inéluctable car la toile de fond régionale caucasienne est mouvante et que cette instabilité complique l'amorce de dialogue diplomatique ; inéluctable, encore une fois, parce que les sociétés civiles se sont emparées de la question, des deux côtés, et que le dialogue turco-arménien pourrait dépasser la sphère intime pour devenir un enjeu démocratique majeur.

Dorothée Schmid, responsable du programme Turquie contemporaine de l'Ifri

© Ifri

Sommaire

LA DIASPORA ARMENIENNE DE FRANCE ET LA TURQUIE :
UN REGARD HISTORIQUE – MICHEL MARIAN 5

Introduction..... 5

L'histoire de la position antiturque 5

En France, une diaspora politiquement très efficace 8

Contre l'État turc 10

L'Arménie existe à nouveau, et la Turquie change :
deux réalités longues à s'installer..... 12

ARMENIE/TURQUIE :
LE FACTEUR EMOTIONNEL – CHRISTIAN MAKARIAN..... 16

© Ifri

La diaspora arménienne de France et la Turquie : un regard historique

Michel Marian[1]

Introduction

La communauté arménienne de France constitue depuis plusieurs décennies une force dont les revendications jouent comme un frein, voire un obstacle, dans les relations franco-turques. Elle a été à l'origine de refroidissements diplomatiques, voire de courtes crises, et même en dehors de ces pics, elle introduit de façon permanente une distance entre les deux pays, qui n'a pas d'équivalent en Europe, ni même aux États-Unis.

La constance de cette ligne de fond ne doit cependant pas faire négliger des variations historiques et des différences de tradition qui peuvent éclairer certaines évolutions actuelles. On rappellera donc l'arrière-plan historique de la relation des Arméniens de la diaspora à la Turquie, puis les particularités de la situation française, avant de mesurer les changements potentiels et les points de clivage apparus en son sein.

L'histoire de la position antiturque

La « grande diaspora » est issue du génocide de 1915, de la reconquête de l'Anatolie par le mouvement nationaliste turc de Mustafa

[1] Michel Marian, né à Paris, issu d'une famille arménienne, est agrégé de philosophie, maître de conférences à Sciences Po Paris. Il a publié de nombreux articles sur les questions arméniennes dans la revue *Esprit* et le magazine Les *Nouvelles d'Arménie.*

© Ifri

Kemal Atatürk[2], et de la soviétisation de l'Arménie russe, après une brève période d'indépendance (1918-1920). Cette diaspora s'est implantée aux États-Unis, au Proche-Orient, en Europe (surtout en France, en Belgique, en Suisse à l'Ouest, et en Roumanie, en Bulgarie et en Grèce à l'Est), ainsi que dans le cône sud de l'Amérique latine.

Pendant au moins quatre décennies, dans un contexte de survie puis de développement économique, la vie politique des communautés arméniennes dispersées est principalement dominée par l'opposition, parfois très violente, entre communistes et anticommunistes. Ceux-ci sont alors emmenés par la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA ou Parti dachnaktsoutioun abrégé en « dachnak »), qui avait été l'alliée des Jeunes-Turcs avant que ceux-ci ne se retournent contre elle, puis la force porteuse de l'éphémère Arménie indépendante, avant d'être chassée par les bolcheviks. L'Arménie communiste, une fois consolidée, bénéficie paradoxalement du soutien de la bourgeoisie et des partis de droite, soucieux par patriotisme d'aider le dernier foyer territorial arménien, de surcroît siège du Patriarcat. La Turquie, à l'époque, est loin des préoccupations. Doublement éloignée même, par la volonté de tourner le dos aux horreurs des massacres et des expulsions d'abord, par la solidité de la reconquête turque ensuite, qui s'achève sur fond d'épuration ethnique[3]. L'Arménie soviétique est un enjeu beaucoup plus concret de mobilisation, les uns souhaitant la renforcer, y compris par des politiques de retour après 1945, tandis que les autres rêvent de la renverser.

Dans les années 1960, la détente Est/Ouest sert de contexte favorable à une fusion durable des points de vue contre la Turquie. Pour le 50e anniversaire du premier ordre de déportation, le 24 avril 1965, les rues d'Erevan sont envahies de manifestants qui demandent « justice » et « nos terres ». À partir de cette date, le Parti communiste (PC) d'Arménie sera autorisé à encourager une recherche historique et une propagande qui auraient auparavant été qualifiées de nationalistes. La diaspora évolue dans le même sens. Sous l'effet, là aussi, d'une assurance sociologique retrouvée, et à l'unisson du regain d'attention porté à l'Holocauste, les organisations arméniennes s'engagent dans un combat pour la « reconnaissance internationale du génocide ».

À la différence de démarches jusque-là confinées aux couloirs des organisations internationales et réduites à la demande de rétablissement du traité de Sèvre[4], le nouveau lobbying, à destination de

---

[2] Les survivants arméniens revenus en Anatolie et en Cilicie ont été chassés de nouveau à partir de 1917 avec les avancées des troupes de l'Entente.

[3] Les kémalistes ont en effet mené une guerre très brutale contre les Arméniens et les Grecs, suivie de mesures d'expulsion sans droit au retour.

[4] Le traité de Sèvres fut signé le 10 août 1920, entre les Alliés et l'Empire ottoman. Il prévoyait une Arménie indépendante (art. 88) sur six départements de l'Anatolie orientale, un mandat français sur la Cilicie, et la possibilité d'engager des poursuites

© Ifri

la Communauté économique européenne (CEE) comme de l'Organisation des Nations unies (ONU), compte sur une déclinaison d'actions du niveau local (construction de stèles) au niveau national (prises de position des hommes politiques des pays d'accueil). Il mobilise les communautés arméniennes bien au-delà des anciens cercles militants, en politisant l'identité arménienne, au moment où l'évidence sociologique et culturelle de celle-ci est bousculée par l'intégration. La revendication moderne de qualification des événements de 1915 en tant que génocide prend le pas sur la demande ancienne de rétablissement du traité de Sèvres, devenue irréaliste du fait de la solidité nouvelle, interne et internationale, de la Turquie. Cette revendication se fonde sur une documentation de plus en plus étoffée, appuyée sur des rééditions et l'exhumation de travaux historiques inédits, établissant la correspondance des persécutions de 1915 avec les critères du tribunal de Nuremberg.

Trois facteurs vont expliquer les premiers succès de cette campagne dans les années 1980. Tout d'abord, le ralliement identitaire des Arméniens se cristallise autour d'une cause morale qui condense les récits transmis dans les familles, jusque-là dénués de portée politique. La mobilisation, concrétisée de 1975 à 1983 par des attentats terroristes, se perpétue au-delà de cette période et transforme les communautés arméniennes en force électorale. Ensuite, cette évolution spécifique de la communauté coïncide avec une évolution plus générale des valeurs collectives, avec en particulier la montée en puissance du devoir de mémoire, ralliant à la cause l'intérêt de chercheurs au-delà des cercles arméniens, et réinstallant le sujet dans les livres d'histoire[5]. Enfin, la réaction de plus en plus rigide de la Turquie l'isole progressivement : elle passe en effet dans les années 1970 d'une volonté d'étouffement du problème au début, à une contre-propagande active, appuyée par ses alliés occidentaux. Après le coup d'État de 1980, le régime mis en place par les militaires se ferme définitivement sur la question.

---

pénales contre les auteurs des crimes commis par le gouvernement jeune-turc (art. 142). Ce traité, accepté par le sultan Mehmet VI, n'a jamais été ratifié et fut dénoncé par Mustafa Kemal Atatürk, qui en obtint la révision par le traité de Lausanne (juillet 1923).

[5] Les historiens de la Grande Guerre, longtemps peu intéressés par ce théâtre marginal des opérations, ont reconnu l'importance et la signification des événements d'Asie mineure à partir des années 1990. Les travaux de Jay Winter et d'Annette Becker en témoignent : A. Becker et J. Winter, « Le génocide arménien et les réactions de l'opinion internationale », *in* J. Horne (dir.), *Vers la guerre totale. Le tournant de 1914-1915,* Paris, Tallandier, 2010 ; A. Becker, « Voir, ne pas voir un génocide : l'exemple des Arméniens », *in* C. Delporte, L. Gerveau et D. Maréchal (dir.), *Quelle est la place des images en histoire* ?, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2008 ; A. Becker, « Suppressed Memory of Atrocity and Extermination and the End of the Two World Wars », *in* D. L. Bergen, *Lessons and Legacies VIII. From Generation to Generation*, Evanston, Northwestern University Press, 2008. Les manuels d'histoire pour les lycées français réintègrent, à leur suite et avec la qualification de génocide, les massacres des Arméniens traités dans les Malet/Isaac de l'entre-deux-guerres mais disparus depuis.

© Ifri

Le début des années 1990 marque une pause dans cette évolution. L'énergie des Arméniens est absorbée par l'indépendance nouvelle de la République d'Arménie et la guerre du Karabagh[6] contre l'Azerbaïdjan, dont le premier président arménien, Levon Ter-Petrossian, essaie de détourner la Turquie. Les relations se tendent en 1992, au moment de la victoire arménienne dans la guerre contre l'Azerbaïdjan pour le contrôle du Karabagh[7]. L'élément déclencheur de la rupture, qui se traduit par la fermeture de la frontière turque, est le massacre de civils azéris dans le village de Khodjalou. Mais l'explication stratégique est moins claire : la « ligne jaune » franchie par les Arméniens est-elle, pour la Turquie, d'avoir soustrait le Karabagh à la tutelle de Bakou, ou seulement d'avoir occupé, au-delà du Karabagh lui-même, six départements pleinement azerbaïdjanais ?

Après l'éviction de Levon Ter-Petrossian, son successeur Robert Kotcharian encourage la diaspora à reprendre l'action en vue de la reconnaissance du génocide. La fin des années 1990 et les années 2000 seront marquées par des succès sur ce terrain, entre la loi française de reconnaissance en 2001 et le vote dans le même sens de la commission des Affaires étrangères du Sénat américain en 2010. Le mouvement continue donc, alimenté par les mêmes facteurs : le combat identitaire des communautés arméniennes, et un décalage de plus en plus marqué entre la position officielle de la Turquie et l'état des opinions et des valeurs sur le sujet. Pourtant, sur la même période, la société puis le champ politique turcs bougent, et des données nouvelles jettent un certain trouble dans la diaspora. Avant de les examiner de plus près, il convient de compléter le tableau précédent par quelques éléments concernant la situation politique française, qui expliquent l'écho particulier rencontré par les revendications arméniennes en France.

En France, une diaspora politiquement très efficace

Dans les années 1970, la France de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing ne prêtait pas d'oreille complaisante aux premières mobilisations arméniennes : rappelons le soutien donné en 1973 au

---

[6] Région peuplée à 95 % d'Arméniens lorsqu'elle fut placée par Staline sous juridiction azerbaïdjanaise en 1921.

[7] En novembre 1992, durant la trêve hivernale pendant la guerre du Karabagh, une délégation arménienne se rend en Turquie pour établir des relations diplomatiques entre les deux pays. La Turquie pose alors comme précondition la reconnaissance du traité de Kars, signé en octobre 1921 avec la Russie soviétique et les Républiques de Transcaucasie, qui fixait les frontières orientales de la Turquie et mettait fin aux revendications territoriales arméniennes. Le gouvernement arménien refuse d'agréer à cette demande et la Turquie ferme finalement sa frontière avec l'Arménie en avril 1993, à la suite de l'opération militaire menée par les Arméniens du Haut-Karabagh contre la région de Kelbajar en Azerbaïdjan.

© Ifri

sein de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU au refus turc de réveiller le passé et la répression brutale des premières manifestations de rue du 24 avril[8] – peut-être pour compenser politiquement le soutien de Paris à la Grèce dès 1974, avec le retour de ce pays à la démocratie. Tout change avec l'accession de François Mitterrand et du Parti socialiste (PS) au pouvoir. Une bonne partie de la garde rapprochée, et des ministres, du nouveau président est composée d'élus de villes à forte composante arménienne : Charles Hernu à Villeurbanne (il mourra à la tribune d'un meeting pro-arménien), Jean Poperen à Meyzieu et Louis Mermaz à Vienne (également dans la banlieue lyonnaise), Joseph Franceschi à Alfortville et surtout Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, à Marseille.

Les Arméniens vont dès lors toucher les bénéfices de leur concentration géographique et des liens très forts tissés depuis des décennies entre le Parti dachnak et le PS. En outre, les liens entre le Parti communiste français (PCF) et les communistes arméniens sont aussi très forts, illustrés par la figure emblématique du résistant Missak Manouchian, et confortent la convergence politique qui se joue dans les années 1980. La position officielle française se construit alors sur trois volets : combat policier et politique contre l'ASALA[9], le principal groupe terroriste ; reconnaissance du génocide et du droit à la mémoire – en l'occurrence par François Mitterrand lui-même, à Vienne, lors du Noël arménien de 1984 ; affirmation enfin de la non-responsabilité de la Turquie actuelle dans ces événements. Ankara ne saisira pas cette dernière perche. Par la suite, les aléas des alternances multiplient les risques de mécontenter les Arméniens, et aussi les occasions de tension avec la Turquie. Le vote en janvier 2001 d'une loi déclarative par l'ensemble des groupes parlementaires, en période de cohabitation, permet finalement de solder le problème de la reconnaissance par la France.

Cette solennité de la loi, due à une singularité de la Constitution de la Ve République, qui exclut motions ou adresses parlementaires, vient s'ajouter à d'autres éléments disparates pour donner à la France une position de pointe sur la reconnaissance du génocide arménien. Tout d'abord, la droite française se rallie alors à des positions pro-arméniennes. À partir de 1989, le soutien de maires français, Jacques Chirac en tête (il est alors maire de Paris) aux prisonniers arméniens du régime soviétique, se prolonge dans l'activisme de ce même Jacques Chirac devenu président de la République et qui, depuis Erevan, appelle en 2006 la Turquie à faire face à son passé, proposant implicitement en échange son soutien pour la candidature européenne de la Turquie. Ensuite, la posture

[8] Cette date avait été retenue dès 1919 par l'Église pour commémorer, à Istanbul, le souvenir des victimes. À partir des années 1960, elle rassemble tous les courants des communautés dans des réunions publiques, et les manifestations de rue apparaissent dans les années 1970, notamment en France.

[9] Le mouvement s'achèvera en 1988 avec l'exécution à Athènes du chef de l'organisation, Hagop Hagopian, par des agents français.

© Ifri

traditionnelle française – irritante pour les uns, nécessaire pour les autres – de rappel aux droits de l'Homme joue également en faveur des Arméniens. Un troisième facteur intervient : à la différence de ce qui s'est passé aux États-Unis, les défenseurs d'Israël n'ont pas été enrôlés en France en faveur des thèses turques, peut-être parce que les causes juive et arménienne y sont liées depuis la fondation de la Ligue des droits de l'Homme, qui défendait simultanément le capitaine Dreyfus et les Arméniens massacrés par le sultan Abdülhamid II. Le dernier élément de contexte important est la position clé de la France en Europe. Dès 1987, les députés socialistes français ont ainsi joué un rôle majeur pour inscrire, dans une résolution du Parlement européen, la reconnaissance du génocide comme condition à l'adhésion de la Turquie à la CEE.

Contre l'État turc

L'apparition au début des années 1970 d'une revendication arménienne de nature historique et morale reléguait à l'arrière-plan la question des réparations territoriales. La Turquie aurait alors pu s'efforcer d'échanger la reconnaissance mémorielle contre l'abandon de l'irrédentisme arménien. Ses dirigeants n'en ont rien fait, à la fois par sous-estimation de la nouvelle cause arménienne et par surestimation, dans le contexte de la guerre froide, de la capacité des Soviétiques à exploiter une éventuelle reconnaissance de faute. Le rôle de l'armée dans la définition de la position officielle turque, et le soutien passif d'une population coupée de son histoire par la rupture kémaliste, ont conforté ce calcul. Le ciblage des diplomates turcs par le terrorisme arménien entre 1973 et 1983 a également cristallisé l'opposition d'une partie de l'appareil d'État turc qui aurait pu relayer l'écho international grandissant de la demande arménienne. Même lorsqu'émergèrent des leaders qui n'étaient pas sortis du moule kémaliste, leurs prises de distance vis-à-vis des thèses traditionnelles restaient minimales ou inaudibles pour les Arméniens parce que fugaces et, dans le cas d'un Turgut Özal[10], contredites par la violence de ses positions lors de la guerre du Karabagh. Ni la fin du terrorisme (25 ans après, il est encore évoqué hors contexte par le président turc Abdullah Gül dans une interview au *Monde* consacrée à l'affaire de la flottille de Gaza[11]), ni la disparition de l'Union soviétique (dont la menace évanouie a été remplacée dans le discours officiel par la dénonciation de l'occupation arménienne en Azerbaïdjan) n'ont entamé cette rigidité.

---

[10] Turgut Özal, fondateur de l'Anavatan Partisi (ANAP, Parti de la mère patrie), reste une figure à part dans le paysage politique de la Turquie des années 1980 : d'origine en partie kurde, proche de l'islam politique dans les années 1970, il s'est éloigné idéologiquement des principes du kémalisme en se faisant en Turquie le représentant d'un libéralisme de type thatchérien.

[11] Interview avec Abdullah Gül, « Privilégier 'l'option diplomatique' avec l'Iran », *Le Monde*, 11 juin 2010.

© Ifri

Dans ces conditions, la représentation politique de la Turquie qui prend chez les diasporas arméniennes le relais des sentiments hostiles nourris depuis un siècle est simplifiée : il s'agit d'une Turquie homogène, intemporelle et abstraite. Homogène, du fait de l'intransigeance de l'État turc sur la question arménienne et de l'image plus générale que le pays cultive depuis la fondation de la République. Intemporelle, parce que l'argumentaire officiel de dénégation, de minimisation ou de renversement des responsabilités sur le sort des Arméniens reprend les discours des Jeunes-Turcs eux-mêmes. Du côté arménien, l'exhumation des faits entreprise au service de la cause s'attache à rappeler les massacres qui, dans l'histoire ottomane, ont préfiguré le génocide (à partir de 1894-1895 sous Abdülhamid, en 1909 au début de la révolution jeune-turque), ou à ceux qui l'ont prolongé dans l'histoire turque (guerre de Kâzim Karabekir contre l'Arménie indépendante [12]). Ce n'est donc pas seulement une période ou un régime qui sont dénoncés, mais une continuité meurtrière, attribuée sinon à un groupe ethnique (sauf lorsque les massacres commis par des Azerbaïdjanais dans les années 1988-1989 réactivent cette hantise), du moins à l'outil étatique du nationalisme turc depuis sa naissance à la fin du XIXe siècle. Une Turquie abstraite enfin, parce que le leadership arménien est désormais exercé par des générations nées hors de Turquie, parce que le rideau de fer masque la dimension du voisinage entre la Turquie et l'Arménie, parce qu'enfin la plaidoirie arménienne s'adresse non à la Turquie, mais à un tribunal mondial virtuel, imaginaire des conférences de la paix de 1919, qui serait ensuite chargé de communiquer la sentence à l'État turc.

En refusant toute ouverture, la Turquie s'est finalement privée du statut de sujet aux yeux des Arméniens, pour devenir leur mauvais objet. Vingt-cinq ans après la disparition du régime militaire, elle est encore dénoncée dans les manifestations du 24 avril aux cris de « Turquie fasciste, assassin ! », et qualifiée d'« État négationniste », qui prolonge le génocide en le niant, et qu'il faut empêcher de nuire en pénalisant son discours. La radicalité de cette condamnation politique a aussi traduit longtemps un sentiment de peur physique des Arméniens qui n'imaginaient tout simplement pas de pouvoir se rendre en Turquie.

[12] En septembre 1920, Mustapha Kemal Atatürk charge Kâzim Karabekir d'attaquer et de repousser les forces arméniennes au-delà des frontières turques. S'ensuivent les reprises des villes de Sarikamis le 20 septembre 1920, de Kars le 30 octobre 1920 et de Gumri le 7 novembre 1920, où un traité de paix est signé avec l'Arménie.

© Ifri

L'Arménie existe à nouveau, et la Turquie change : deux réalités longues à s'installer

La première brèche dans cette vision compacte a été provoquée par l'Arménie. Le premier président de la nouvelle République, Levon Ter-Petrossian, fait des efforts pour renouer les relations amicales entre les deux pays et défend une ligne modérée, tentant de trouver un compromis sur le Karabagh. Cette attitude suscite des oppositions en diaspora, mais elle rencontre aussi des soutiens. Vingt ans après, au moment des protocoles arméno-turcs, le président Serj Sarksian saura les retrouver et les élargir, capitalisant sur l'aspiration légitimiste de défense de l'État arménien, quel que soit son gouvernement ou son statut, qui a représenté une force centrale dans la diaspora, des années 1930 aux années 1970.

Une donnée essentielle nouvelle joue désormais : le voisinage arméno-turc est devenu une réalité, économique et stratégique. L'Est turc est un partenaire commercial intéressant et la frontière turque est la clé d'accès à l'Occident. Cela justifie la mise en place d'une relation plus complexe entre l'Arménie et la Turquie et incite une partie de la diaspora à réévaluer la Turquie en fonction de son rôle vis-à-vis de l'Arménie, dont la survie et le développement deviennent la priorité. Certains vont ainsi accepter que les protocoles turco-arméniens prévoient une commission chargée d'étudier les moyens de traiter le contentieux historique entre les deux pays, à condition que ladite commission n'ait pas pour objet de rejuger du génocide. Cela revient à laisser à la Turquie du temps et un espace de réflexion sur les voies pour traiter le problème. Mais le courant légitimiste arménien a beaucoup moins bien supporté l'obstination de la Turquie à peser totalement et publiquement en faveur de l'Azerbaïdjan, en conditionnant, contre la lettre des protocoles, l'ouverture de sa frontière à des concessions arméniennes sur le Karabagh.

En parallèle, l'évolution de la Turquie elle-même a suscité dans la diaspora une réaction lente, mais désormais vivement contrastée.

Le premier sujet de débat a été la possibilité même du dialogue. Proposé à la fin des années 1990 par d'anciens diplomates, le dialogue arméno-turc est apparu immédiatement pollué, pour l'essentiel de la diaspora, par l'intention évidente des gouvernements turcs de s'en servir comme diversion afin d'éviter les motions politiques de condamnation du génocide. Le dialogue existe cependant et il a pu créer des habitudes de discussion entre acteurs de la société civile, comme dans le cas du site arméno-turc de l'université du Michigan[13]. L'émergence, avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP (Parti

[13] Un forum ou liste de discussion (Workshop for Armenian-Turkish Scholarship, WATS) est animé depuis plusieurs années par Fatma Göçek et Ronald Suny à l'université de Ann Arbor. Voir par exemple à ce sujet *Armenews.com.*

© Ifri

pour la justice et le développement), d'intellectuels démocrates critiques du kémalisme a, de nouveau, suscité des polémiques en diaspora, aussi bien sur l'évitement par certains d'entre eux du terme de génocide que sur une possible instrumentalisation de ces dialoguistes pour présenter un visage plus européen de la Turquie[14]. A ressurgi alors une référence à la traîtrise calculée des Jeunes-Turcs, un temps amis des Arméniens pour mieux endormir leur méfiance et les détruire – réminiscence jusque-là négligée au profit d'une image plus simple de la sauvagerie turque. L'acceptation d'un chemin de mémoire propre aux Turcs progresse pourtant, à condition que ce chemin et sa sémantique ne se substituent pas au fait du génocide. C'est finalement surtout la constance de ces intellectuels turcs engagés, malgré le ton parfois très offensif du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan vis-à-vis des Arméniens, qui authentifie désormais leur démarche aux yeux de ceux qui, en diaspora, critiquent le dialogue. Désormais, si le scepticisme règne toujours concernant la capacité d'évolution de la Turquie officielle, la diversification sociale de la Turquie est admise et aussi, même si de façon plus hésitante, sa diversité politique, y compris entre Erdogan et le président Abdullah Gül.

Un autre facteur d'évolution des perceptions est venu des Arméniens de Turquie. Jusque dans les années 1990, ceux-ci étaient, aux yeux de la diaspora, des otages, et de surcroît une espèce en voie de disparition, ce qu'accréditait la reprise de l'émigration à partir du milieu des années 1950 suite aux incidents intercommunautaires de Chypre[15]. Le courage d'un archevêque comme Chnork Kaloustian dans les années 1980, à l'époque du terrorisme, était reconnu, mais son action de recensement et de réarménisation de familles d'Anatolie largement ignorée.

Deux grandes figures ont fait évoluer cette vision simplificatrice, en démontrant que les Arméniens de Turquie ne sont pas forcément bâillonnés et condamnés à disparaître. En prenant publiquement en charge sa double identité, arménienne et turque, le journaliste Hrant Dink a d'abord provoqué des remous en diaspora, notamment lors d'un passage à Marseille en 2006. Son assassinat en 2007 a malheureusement confirmé qu'il n'était pas un otage, mais la première voix arménienne dans l'espace public turc, et ses obsèques, suivies par 100 000 personnes, ont prouvé que cette voix avait de l'écho. La diaspora regarde de plus en plus attentivement l'espace qu'il a ainsi ouvert, des manifestations-anniversaires de sa mort, du

---

[14] Je renvoie ici au livre que j'ai coécrit avec Ahmet Insel, *Dialogue sur le tabou arménien*, Paris, Liana Levi, 2009, et à l'accueil qui lui a été réservé par la diaspora en France (favorable dans les *Nouvelles d'Arménie Magazine*, critique dans *France-Arménie*).

[15] Des incidents meurtriers se sont produits entre Grecs et Turcs avant et après l'indépendance de Chypre, notamment en 1955 et 1963 ; ces heurts ont eu des répercussions en Turquie, entraînant le départ de la plupart des Grecs restant et l'inquiétude des autres chrétiens, dont les Arméniens, qui quittent eux aussi l'Anatolie pour Istanbul ou pour l'étranger.

© Ifri

procès de ses assassins aux premiers rassemblements publics en mémoire du génocide à Istanbul le 24 avril 2010.

La seconde personnalité marquante est celle de Fethiye Cetin qui, en racontant comment elle avait découvert l'origine arménienne de sa grand-mère, a enrichi la réflexion sur les conséquences du génocide et révélé un camaïeu d'identités enfouies sous la polarisation arméno-turque[16]. Ces identités progressivement dévoilées font désormais l'objet de recherches nombreuses, voire de débats sur la possibilité d'être à la fois arménien et musulman, et accréditent, jusqu'à l'exagération, l'idée d'une croissance à venir des Arméniens de Turquie.

Le dernier facteur de changement, souterrain, infra-politique, mais sans doute lourd de conséquences, est l'intérêt de membres de plus en plus nombreux de la diaspora pour le voyage en Turquie. La peur est en train de céder le pas à la curiosité, une curiosité active qui prend diverses formes, de la découverte des lieux d'origine de la famille à la visite aux cousins islamisés ; du pèlerinage qui a pris place le 19 septembre 2010 dans l'église d'Aghtamar sur le lac de Van, rendue pour un jour dans l'année à sa vocation religieuse, jusqu'aux productions culturelles sur des thèmes arméniens, encouragées dans certaines villes de l'Est de la Turquie[17].

Les changements sont encore limités au niveau des institutions représentatives de la diaspora, même si le courant légitimiste a obtenu, en France et aux États-Unis – mais pas au Proche-Orient –, que l'opposition aux protocoles ne soit pas générale. La diaspora « institutionnelle » continue à donner la priorité à la stratégie de pression internationale et reste donc polarisée sur une possible reconnaissance du génocide par le président Barack Obama, comme si la Turquie n'avait pas montré que, sur des sujets d'intérêt national, elle n'était pas aux ordres de Washington. En France, la diaspora reste en outre engagée dans un combat pour obtenir une loi de pénalisation du négationnisme concernant le génocide arménien. Cependant, les mobilisations de rue en faveur d'un tel projet, qui n'est plus dans l'air du temps, sont de plus en plus faibles, et il semble n'occuper la scène que par inertie, ou par défaut d'un autre thème, qui tarde à apparaître.

Les deux réalités nouvelles et d'importance dont il faut tenir compte sont d'une part l'accession de l'Arménie non seulement à l'indépendance, mais à un jeu diplomatique propre, et d'autre part la complexité d'une Turquie partagée entre une scène officielle toujours rétive à admettre la réalité du passé, et un espace de débat non étatique, où de plus en plus de voix présentent des excuses aux

---

[16] F. Cetin, *Le Livre de ma grand-mère*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008.
[17] L. Marchand, « Génocide arménien : le travail de mémoire des Kurdes », *Le Figaro,* 23 novembre 2009.

© Ifri

Arméniens[18]. La diaspora a commencé à prendre en compte ces réalités, en manifestant une solidarité plus active vis-à-vis des Arméniens de Turquie (comme en témoigne par exemple l'intervention des juristes arméniens de France dans le procès des assassins de Hrant Dink) et aussi, pour une partie d'entre elle, en laissant à Erevan les moyens de jouer un jeu plus subtil avec Ankara.

Mais elle devra sans doute aussi redéfinir ses lignes d'action propres. Pour le moment, la présidence de Nicolas Sarkozy, qui s'oppose ouvertement au processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne (UE), la perte de dynamique de ce processus même et la « suspension » des protocoles turco-arméniens créent une pause dans l'évolution que nous décrivons. À court terme, le souhait d'un dialogue direct exprimé par Ahmet Davutoglu annonce cependant le moment où il faudra se situer par rapport aux forces politiques de Turquie. À moyen terme, la croissance de la population d'origine turque dans les pays d'accueil de la diaspora arménienne obligera sans doute à trouver des stratégies plus élaborées que la simple préemption du champ politique. La diaspora française, à la fois plus « politique » que les diasporas nord- et sud-américaines – qui sont beaucoup plus efficaces dans le soutien économique à l'Arménie –, et plus libre dans ses orientations que celles du Proche-Orient, aura un rôle à jouer dans ces changements. Le paradoxe est que ce seront sans doute les Arméniens les plus politisés dans une attitude antiturque qui fraieront de nouvelles voies, en s'appuyant sur un mouvement plus profond de curiosité nouvelle pour le pays des ancêtres, alors que les Arméniens dépolitisés pourraient se contenter d'adhérer par délégation à un antiturquisme ambiant de plus en plus fort dans les sociétés d'accueil. En d'autres termes, la transmission de l'arménité pourrait passer à l'avenir par un dialogue avec la Turquie, alors que la perpétuation d'un réflexe antiturc pourrait devenir le signe de l'adieu aux racines.

[18] La pétition lancée en décembre 2008 par quatre intellectuels turcs demandant pardon aux Arméniens pour la « grande catastrophe » dont ils ont été les victimes a été signée par 30 000 personnes et le sujet des excuses continue à alimenter régulièrement le débat dans les journaux turcs, soit dans la période anniversaire des événements en avril, soit plus ponctuellement, par exemple en réaction à certaines déclarations brutales du Premier ministre Erdogan. Le texte de la pétition est disponible sur *Ozurdiliyoruz.com.*

© Ifri

Arménie/Turquie : le facteur émotionnel

Christian Makarian[19]

Comme ces vieilles cartes postales d'une Istanbul mythique[20], la mémoire arménienne entretient le souvenir d'un monde englouti, fracassé, effacé d'un trait et brusquement recouvert d'un voile. Noir pour le deuil, blanc pour l'évocation nostalgique d'une société qui connut des heures heureuses avant le cataclysme. C'est dans cette dualité déchirante, entre une injustice récurrente et une douceur révolue, que la plupart des familles arméniennes émigrées en France dans les années 1920 ont cultivé le souvenir des événements de 1915 et ont traversé les décennies, bercées par les récits des anciens. Les innombrables témoignages des massacres, qui terrifiaient les enfants des survivants comme leurs petits-enfants, alternaient avec des anecdotes villageoises, des légendes prolifiques, des expressions fleuries, riche folklore qu'accompagnaient une cuisine généreuse et des chants gracieux, derniers fastes d'une civilisation qui fut assurément conviviale. Cet art de vivre – qui a ses vrais raffinements – était précisément ce que les Arméniens avaient en commun avec les Turcs.

Pour la grande majorité des Arméniens de France, l'histoire de leurs origines fut avant tout un héritage familial, un patrimoine reçu

[19] Christian Makarian, né à Marseille, issu d'une famille arménienne, est journaliste. Après avoir débuté comme reporter à *RTL* (1981-1982), il rejoint *Le Point* en 1984 où il entre comme journaliste avant de devenir, en 1992, grand reporter et chef du service Société de l'hebdomadaire. Entré à *L'Express* en 1999, il devient en 2006 directeur adjoint de la rédaction. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Un inconnu nommé Chevènement*, Paris, La Table Ronde, 1986 ; *Marie*, Paris, LGF, 1997, consacré à la mère de Jésus-Christ et *Le Choc Jésus Mahomet,* Paris, JC Lattès, 2008.

[20] Y. Ternon et J-Cl. Kebabdjian, *Arménie 1900*, Paris, Éditions Astrid, 1980 ; Y. Ternon et J-Cl. Kebabdjian, *L'Arménie d'antan. L'Arménie à travers la carte postale ancienne*, Paris, HC Éditions, 2009.

© Ifri

dans les sanglots et les larmes, donc transmis de manière aussi émotionnelle qu'indélébile, bien avant d'être une science enseignée en Sorbonne. De manière largement préalable à l'émergence d'historiens dûment diplômés et issus du remarquable moule intellectuel français, tels Anahide Ter Minassian, Claire Mouradian ou Raymond Kevorkian (et bien d'autres), c'est par la parole de leurs parents et grands-parents que les descendants des immigrés arméniens ont eu connaissance de leur passé collectif. Ce caractère tragique, familial par transmission puis individuel par fidélité au sang, s'est confondu avec l'arménité elle-même[21], au point que le seul moyen d'échapper à cette pesanteur consistait à s'intégrer de manière forcenée à la société française – intégration dont la réussite est saluée de toutes parts.

La mention « Sans retour possible » apposée par l'administration ottomane sur les passeports de certains ressortissants arméniens de l'Empire offrait un bon résumé de la situation. Envisager un avenir meilleur mais ailleurs ; tout rebâtir pour s'extraire d'un passé perçu par la majorité des Français comme très spécifique, relevant d'une histoire lointaine, étrangère, aux résonances trop amères (surtout après la Shoah) ; accepter une forme d'indifférence générale en l'absence de toute reconnaissance officielle : telles étaient les seules options de survie. Sauf que rien n'était réglé au stade fondamental par rapport à la Turquie, cette ombre noire qui suscitait toujours une attirance au stade subliminal, et réveillait aussitôt une vive blessure[22]. Paradoxalement, quand advint enfin la reconnaissance officielle du génocide par la France, en 2001, une éruption identitaire – parallèle mais distincte du besoin de justice – vint alourdir davantage l'acte d'accusation.

C'est ce douloureux contexte qui pèse aujourd'hui sur la perception que tout citoyen d'origine arménienne peut avoir de la Turquie moderne ; s'il est entendu que celle-ci ne peut être directement tenue pour responsable de ce qui s'est produit il y a près d'un siècle, pourquoi ne parvient-elle alors à le condamner de manière catégorique et au plus haut niveau ? Les Arméniens, comme les intellectuels français qui les soutiennent[23], ne comprennent pas. Contrairement à une idée répandue, le temps n'arrange rien : les jeunes Français d'origine arménienne issus de la troisième et de la quatrième générations, fort peu instruits des réalités turques et plus rétifs que leurs aînés à la démarche de connaissance du pays d'Atatürk, se montrent beaucoup plus intransigeants que la génération de leurs grands-parents ou de leurs arrière-grands-parents. Par des mécanismes liés à la transmutation du contexte post-traumatique[24].

---

[21] Voir J. Altounian, *L'intraduisible. Deuil, mémoire, transmission*, Paris, Dunod, 2005.
[22] J. Kéhayan, *Mes papiers d'Arménie*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2006.
[23] « Il ne s'agit pas de 'dire l'Histoire', donc. L'Histoire a été dite. Elle a été redite et archi-dite. Ce dont il est question, c'est d'empêcher sa négation. » Bernard-Henri Lévy, lors d'un meeting républicain, Paris, le 17 janvier 2007.
[24] M. Hovanessian, « Identités narratives : exil et sentiment d'appartenance. Les retours », in D. Donikian et G. Festa (dir.), *Arménie : de l'abîme aux constructions*

© Ifri

Le recours à une pseudo-« rationalité » politique s'arrête là où s'invite de bon droit la dignité humaine brisée. Prétendre que l'élimination d'une population appartient au passé paraît d'autant plus inacceptable que l'ampleur du crime est encore niée sur les terres même où il fut perpétré, que sa qualification verbale (donc essentielle) peut faire l'objet de sanctions pénales. Il n'y a pas, il ne peut y avoir, de délimitation officielle d'un trauma collectif : l'amnésie unilatéralement décrétée par les régimes turcs successifs ne peut pas aboutir à un processus de pacification ; elle se définit au contraire comme le modèle même de la dénégation génératrice de frustration. Vu de France, les Arméniens et les Turcs affichent un différend qui porte sur le temps et sur l'espace. Pour les Turcs, 1915, c'est le passé et une question périphérique dans une société qui reconnaît en partie sa diversité culturelle[25]; ils sont passés d'un trait au XXIe siècle, au statut de puissance économique mondiale. Pour les Arméniens, 1915 conditionne l'avenir et ne cesse de croître en centralité ; le difficile décollage de la République ex-soviétique d'Arménie d'un côté, l'émiettement de la diaspora de l'autre, projettent sur la carte du monde le spectre de la dispersion forcée, d'une dislocation qui reste à réduire (et qui ne se réduira plus).

La plupart des intellectuels turcs, y compris les plus universalistes d'entre eux, n'ont en général pas pris la mesure de cette donnée psychologique qui complexifie la question arméno-turque. Lorsque l'État turc nie avec obstination la réalité du génocide perpétré par le régime des Jeunes-Turcs de 1915 (dont il fustige par ailleurs vivement le bilan), il ne se livre pas seulement à un calcul politique glacial consistant à tordre l'Histoire au seul motif qu'elle contredit une idéologie nationale fondée sur la simplification radicale d'un passé très composite. Il escompte que le temps passera sur les crimes qui ont directement précédé la fondation de la République d'Atatürk, qu'il diluera la mémoire des victimes et finira par lasser leurs sympathisants, qu'il effacera toute preuve, qu'il installera indéfiniment une polémique historique sans conclusion possible. Il vise à marginaliser des communautés dispersées à travers le monde, en espérant qu'elles s'époumoneront. De telles spéculations n'étant rendues possibles que par la conviction toujours présente, au moins pour une grande partie de l'opinion turque, que les Arméniens n'ont eu que ce qu'ils méritaient[26].

Ce faisant, la Turquie ne prend pas en compte une dimension essentielle du problème. Si l'emploi du mot « génocide » est pour

---

d'identité, Paris, L'Harmattan, 2009. Voir aussi M. Hovanessian, *Le Lien communautaire. Trois générations d'Arméniens*, Paris, L'Harmattan, 2007.

[25] A. Durak, *Ebru. Reflets de la diversité culturelle en Turquie*, Arles, Actes Sud, 2009.

[26] Les événements de 1915 ont eu pour premier prétexte une possible « menace » arménienne contre la sécurité de l'Empire ottoman : les Arméniens sont alors accusés de pactiser avec l'ennemi russe. Le thème de la « trahison » arménienne reste depuis fermement ancré dans la mémoire collective turque, suggérant que les massacres et déportations s'inscrivent dans une logique de légitime défense.

© Ifri

Ankara un sujet éminemment politique, qui mobilise toute la puissance et l'habileté que l'on reconnaît aux diplomates turcs, cette âpreté engendre dans la conscience de chaque citoyen d'origine arménienne un sentiment d'amertume sans égal – qui reste pourtant éloigné de la revendication politique. Politique contre dignité, stratégie contre justice, la lutte est à la fois inégale, sans issue, et oblige à se demander pourquoi la Turquie, avec son armée géante, son taux de croissance spectaculaire, sa population en expansion, reste si cruellement offensive à l'égard d'un peuple de 6 à 7 millions d'âmes (vivant pour moitié seulement en Arménie), qui n'envisagerait pour rien au monde de vivre à nouveau sur les terres ensanglantées de ses ancêtres. À dix ou à vingt contre un, que craignent donc encore les Turcs pour que leur colère soit si grande ?

Prétendre que 1915 (la période d'extermination dura à vrai dire jusqu'aux derniers mois de 1916) ne fut qu'une opération de déplacement des populations chrétiennes d'Anatolie suspectées de rébellion, revient à traiter proprement de menteur chaque survivant de cette hécatombe, et à qualifier d'affabulations, voire de racontars, les pires exactions qui furent commises et relatées par un nombre imposant de diplomates ou de témoins occidentaux. Ce qu'aucun descendant des survivants de 1915 ne peut décemment admettre, sauf à renier ses propres parents ou grands-parents. En refusant jusqu'à nos jours la réalité d'une extermination de masse, planifiée et systématique, les gouvernements turcs successifs continuent de blesser individuellement et durablement des millions de citoyens devenus, au hasard de la dispersion diasporique, français, américains, uruguayens ou autres – et qui n'ont parfois en commun que cette même indignation vis-à-vis du pays de perpétration.

À la tentative d'éradication d'un peuple succède ainsi son humiliation continue par l'interdiction qui lui est faite de se dire victime d'une monstruosité. Ce que résume la phrase qu'Atom Egoyan fait prononcer à Charles Aznavour dans son film *Ararat* : « Faut-il que ces gens nous haïssent pour nous avoir massacrés et nous interdire de le dire ». Si bien que, d'année en année, il paraît de plus en plus difficile d'aplanir le différend par un débat d'historiens ou par une approche dite « froide » des événements. De ce point de vue, la position officielle turque ne suit aucune logique : convoquer les historiens pour poser de nouvelles bases dans les relations entre Ankara et Erevan tout en prétendant que tout cela « appartient au passé » est incohérent.

À force d'être niée et méprisée, la blessure s'est creusée au point que la part émotionnelle, dans une addition traumatique et identitaire, l'emporte sur toute autre considération. C'est pourquoi les communautés arméniennes des États démocratiques (France, UE, États-Unis, Canada, Argentine, Australie, etc.) se sont aussi fermement dressées contre les protocoles relatifs à l'établissement de relations bilatérales signés par Ankara et Erevan en 2009 – et depuis gelés. C'est pourquoi, aussi, les responsables gouvernementaux turcs peinent à comprendre que l'opposition frontale à la Turquie est

© Ifri

infiniment plus forte parmi la diaspora que parmi les Arméniens de Turquie, obligés de compter leurs mots, ou ceux d'Arménie, État qui n'a pas encore célébré sa vingtième année d'indépendance.

La position turque est annonciatrice de tensions croissantes ; elle traduit le choix conscient d'une épreuve de force. Partout dans le monde, les communautés arméniennes ne cessent de renforcer leurs structures pour augmenter la pression internationale pesant sur la Turquie. Encore une fois, ce sont souvent des Arméniens de la troisième ou de la quatrième génération, très souvent issus de couples mixtes et rarement arménophones, qui sont le plus en pointe dans cette lutte. Le conflit efface, de part et d'autre, le sentier de la raison. Une immense frustration ne fait que croître dans le temps pour parvenir au niveau d'une véritable exaspération.

Il est certes vain de formuler cette hypothèse, mais elle donne néanmoins à penser : si la Turquie avait reconnu le caractère organisé et systématique des événements de 1915 dès les années 1970, 1980 ou même 1990, qui peut nier que nous nous trouverions aujourd'hui dans une tout autre phase des relations arméno-turques, et que la Turquie elle-même en serait bénéficiaire ? Si la Turquie ne s'apprête toujours pas à le faire, c'est parce qu'elle considère visiblement l'état présent comme préférable à l'hypothèse pacifique. Et que cette préférence ne repose pas uniquement sur une simple évaluation des bénéfices comparés, mais sur des options fondamentales, « viscérales », qui renvoient à la définition même de l'identité turque – dans laquelle les Arméniens jouent un rôle décidément peu enviable.

© Ifri